



Paris, le 26 Mars 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—  
**Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT saluent les accords franco-chinois sur l'agriculture et l'agroalimentaire, confortant les exportations des filières porc, volaille et vin**  
—

A l'occasion de la visite d'Etat en France de XI Jinping, Président de la République Populaire de Chine, Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et Guillaume GAROT, ministre délégué à l'agroalimentaire ont reçu ZHI Shuping, Ministre en charge de la quarantaine. Ils ont fait part à leur homologue de leur grande satisfaction suite à l'annonce par les autorités chinoises de plusieurs très bonnes nouvelles pour l'agriculture et l'agroalimentaire français.

En premier lieu, dans la continuité de l'accord politique intervenu entre les autorités françaises et chinoises lors de la visite du Président François HOLLANDE en Chine en avril 2013, 3 entreprises de charcuterie françaises ont franchi une nouvelle étape vers l'obtention d'un agrément définitif. Les Ministres Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT ont demandé aux autorités chinoises de finaliser la procédure afin que les exportations de charcuterie puissent démarrer avant le salon de l'alimentation de Shanghai en Mai prochain.

Ensuite, les autorités chinoises ont publié ce jour la liste de 18 entreprises françaises pouvant désormais exporter de la viande de porc et de poulet sur le marché chinois ainsi que de 39 entrepôts frigorifiques. Cette publication constitue une excellente nouvelle à un moment où le secteur agroalimentaire français mène une bataille à l'export et où le marché chinois constitue une opportunité pour de nombreuses entreprises.

En matière de génétique animale, les exportations de porcs reproducteurs français se trouvent aujourd'hui confortées par la signature d'un protocole sanitaire révisé par les ministres Stéphane LE FOLL et ZHI Shuping.

Dans le prolongement de l'installation la semaine dernière du comité export viande bovine cette visite officielle a été l'occasion pour Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT de rappeler le caractère essentiel d'une levée de l'embargo sur la viande bovine française. Un groupe de travail bilatéral sera mis en place sur le sujet de la viande bovine.

.../...

Dans le secteur de la viticulture, la France a eu l'occasion de rappeler sa satisfaction suite à l'accord trouvé entre les professionnels européens et chinois. Il permet la suspension de l'enquête anti-dumping diligentée par la Chine en juillet dernier qui aurait pu conduire les professionnels français à devoir s'acquitter d'une taxe additionnelle sur les marchés chinois.

Enfin, Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT ont tenu à saluer l'ouverture de la procédure de reconnaissance de l'Indication Géographique Bordeaux, qui fait suite à la reconnaissance déjà effective des appellations Champagne et Cognac.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture